



# BULLETIN D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION P.I.R.A 68

(PATROUILLE D'INTERVENTION ET DE RECHERCHE ANIMALE)



(À renvoyer à Mme Céline JENNÉ 12, rue des Jardins – 68000 COLMAR)

MME / MR NOM :  
DATE DE NAISSANCE :  
ADRESSE :  
CODE POSTAL :

PRÉNOM :  
TÉLÉPHONE :  
VILLE :

Merci d'indiquer vos communes d'intervention (Vous recevrez les alertes, signalements par SMS uniquement pour les communes choisies) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

DÉSIRE ADHÉRER À L'ASSOCIATION P.I.R.A 68 COMME **MEMBRE** :

**Actif** pour 2023 (= *Patrouilleur*), cotisation annuelle de :  
**UNIQUEMENT pour les membres qui se déplaceront sur le terrain pour aider régulièrement et durablement.**  
**Un entretien préalable devra être effectué.**

- 30 € pour une personne seule,
- 40 € pour un couple adhérent pour la première fois ensemble,
- 10 € pour un patrouilleur junior de 16 / 18 ans.

**Renouvellement** pour 2023 (concerne uniquement les membres actifs de 2022) :

- 20 € pour une personne seule,
- 30 € pour un couple de patrouilleurs déjà inscrit tous les deux en 2022,
- 10 € pour un patrouilleur junior de 16/18 ans.

(La cotisation annuelle couvre l'assurance et les frais de fonctionnement de l'Association.)

Je joins mon règlement par chèque ou espèces (barrer les mentions inutiles) à l'ordre de "Association P.I.R.A 68" d'un montant de        euros.

EN ADHÉRANT, JE CERTIFIE ACCEPTER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION.

*L'activité de l'Association et son mode de gestion entrent dans le champ des dispositions des articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts, et peut à ce titre délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs.*

Date :

Signature :